

Modifications de la formation avalanche

Le SSBS a adapté la formation dans le domaine des avalanches et du hors-piste. La nouvelle structure est davantage axée sur le futur domaine d'activité ainsi que sur les objectifs professionnels de chacun.

Qu'est-ce qui change ?

Pour l'examen d'Instructor Ski et Snowboard, le cours Freeride (BC Basic) reste obligatoire. Sa durée est désormais de 3 jours au lieu de 4.

Si tu sais déjà que tu souhaites plus tard accompagner des clientes et des clients hors-piste ou en randonnée, nous te recommandons toutefois de suivre dès le début le Freeride et randonnée (BC Basic Instructor). Ce cours dure 6 jours. Il est suivi du stage Freeside et du module Freeride et randonnée RiskG (BC Specialist). Celui-ci remplace l'ancien module complémentaire RiskG et dure désormais 7 jours.

Selon ton objectif de formation, deux parcours sont donc possibles :

Objectif : Instructor dans le domaine des pistes → Freeride (BC Basic)

Objectif : hors-piste / randonnée avec des clientes et clients → Freeride et randonnée (BC Basic Instructor) et Freeride et randonnée RiskG (BC Specialist)

Les trois niveaux de formation

Niveau 1 – Freeride (BC Basic)

Durée : 3 jours

Ce cours permet d'acquérir les bases nécessaires pour évoluer et travailler en terrain freeride. Il s'adresse notamment aux personnes qui souhaitent terminer leur formation d'Instructor et continuer à travailler principalement sur les pistes.

Niveau 2 – Freeride et randonnée (BC Basic Instructor)

Durée : 6 jours

Ce module permet d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour planifier et réaliser de manière autonome des activités de freeride et de randonnée dans les zones ne nécessitant pas d'autorisation.

Si tu souhaites demander ultérieurement une autorisation RiskG, ce module doit être suivi en complément du module Freeride et randonnée RiskG.

Stage Freeride

Comme jusqu'à présent, un stage dans le domaine du freeride est requis dans le cadre de la formation. Celui-ci doit être effectué avant le module Freeride et randonnée RiskG (BC Specialist) et confirmé par le secrétariat.

Niveau 3 – Freeride et randonnée RiskG (BC Specialist)

Durée : 7 jours

À ce niveau, la formation se poursuit pour les activités dans les zones soumises à autorisation. L'accent est mis sur la planification et la réalisation de randonnées et d'activités selon les exigences du RiskG.

Prérequis :

- Stage Freeride effectué
- Bonne condition physique : une randonnée d'environ 1'000 m de dénivelé à pied est prévue par jour
- Technique de ski : être capable de skier de manière sûre et fluide dans des pentes allant jusqu'à 40°
- Orientation : être capable de déterminer sa position à l'aide d'une carte sur la base de l'itinéraire du cours, ainsi qu'avec un altimètre et une boussole
- Expérience dans la planification et la réalisation autonome de randonnées

Quel parcours de formation choisir ?

Le choix du cours dépend de ton objectif personnel.

Si tu sais déjà que ton objectif à long terme est de travailler avec des clientes et des clients dans le domaine du hors-piste et de la randonnée, nous te recommandons de suivre directement le cours de 6 jours Freeride et randonnée (BC Basic Instructor). Cela permet d'éviter une étape de formation supplémentaire par la suite.

Si tu souhaites en revanche uniquement travailler comme Instructor dans le domaine des pistes et que tu ne prévois pas d'activités hors-piste ou de randonnée, tu peux suivre le parcours avec le Freeride (BC Basic) de 3 jours.

Reconnaissance pour la Carte Pro en France

Pour les participantes et participants qui souhaitent à l'avenir enseigner en France et qui ont pour objectif d'obtenir la Carte Pro, nous recommandons actuellement de suivre le Freeride et randonnée (BC Basic Instructor) de 6 jours.

À ce jour, nous ne disposons pas d'informations officielles des autorités françaises compétentes concernant les exigences concrètes liées à la Carte Pro. Nous ne pouvons donc pas encore confirmer quel diplôme ou niveau de formation sera requis pour exercer en France.